

**DELIBERATIONS**  
**du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne**  
**Séance du 8 juillet 2016**

---

Délibération n° 2016 – 08/07/2016 – 31

*Contingent de Congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) attribués par l'établissement pour l'année 2016-2017*

---

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Après en avoir délibéré

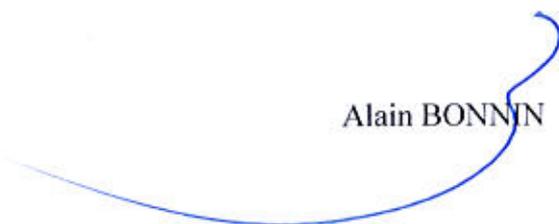
**Fixe, avec 22 voix pour, 2 ne prend pas part au vote :**

**le contingent de Congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) de l'établissement à 11 semestres, pour l'année universitaire 2016-2017.**

Dijon, le 11 juillet 2016

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN



Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement